

# CAN Obligations à long terme 100/100 (PP)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

Un fonds canadien à revenu fixe offrant une occasion de production de revenu à plus long terme.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez mettre votre argent à l'abri de l'inflation tout en le protégeant des répercussions des fortes fluctuations dans les marchés.
- Vous souhaitez investir à long terme dans des titres à revenu fixe émis par l'État et par des sociétés du Canada, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.
- Vous êtes à l'aise avec un faible niveau de risque.

### COTE DE RISQUE



**Catégorie de fonds**  
Revenu fixe canadien à long terme

**Date de création**  
09 juillet 2018

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
1,42 %  
(31 décembre 2023)

**Gestion du fonds**  
Canada Vie

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 décembre 2025)



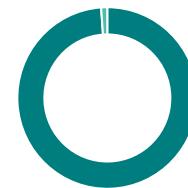
### Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	98,6
Espèces et équivalents	1,1
Obligations Étrangères	0,4
Autres	-0,1



### Répartition géographique (%)

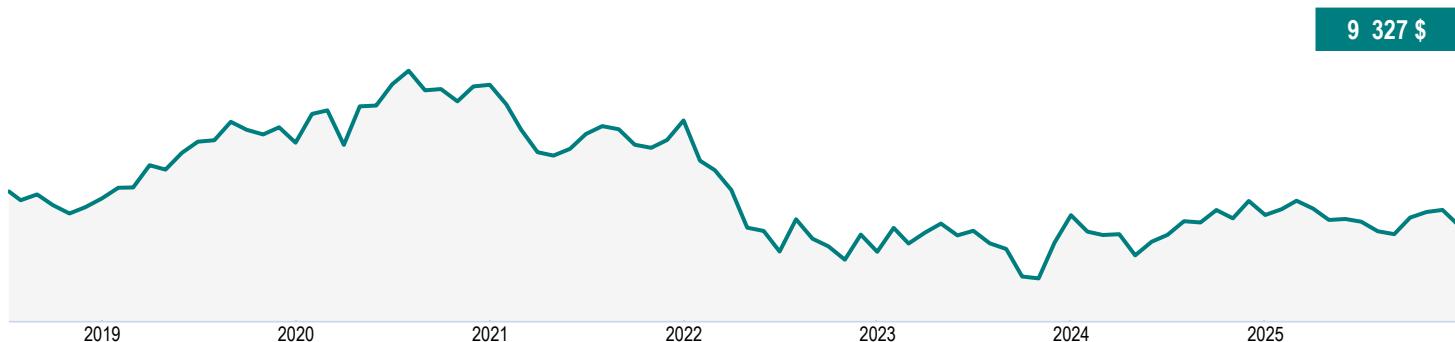
Canada	99,7
Autre	0,4
Autres	-0,1



### Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	99,0
Espèces et quasi-espèces	1,1
Autres	-0,1

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Obligations à long terme 100/100 (PP)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	Actifs nets (millions de \$)
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	3,4	Écart-type	10,70 %
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2057	3,3	Rendement du dividende	-
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	3,3	Rendement à l'échéance	4,46 %
Province de Québec 4,40 % 01-déc-2055	2,5	Durée (années)	14,63
Gouvernement du Canada 1,75 % 01-déc-2053	2,4	Coupon	3,77 %
Province de l'Ontario 4,60 % 02-jun-2039	2,0	Cote de crédit moyenne	AA
Province de l'Ontario 3,45 % 02-jun-2045	1,8	Capitalisation boursière moyenne (millions)	-
Province de l'Ontario 2,90 % 02-déc-2046	1,7		
Province de l'Ontario 3,75 % 02-déc-2053	1,7		
Province de l'Ontario 2,65 % 02-déc-2050	1,6		
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>23,7</b>		

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-3,21	-1,67	-2,20	-2,20	1,91	-5,07	-	-0,93

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
-2,20	0,04	8,17	-22,68	-5,79	10,39	11,13	-

### Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 décembre 2025)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
-0,68 %	dec. 2023	-5,72 %	juill. 2025	-3,30 %	0,00 %	0	30

**Actifs nets (millions de \$)**  
21,2 \$

**Cours**  
9,33 \$

**Nombre de titres**  
190

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGD098I

**Coordinées**  
**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
[canadavie.com](http://canadavie.com)

# CAN Obligations à long terme 100/100 (PP)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Commentaire du fonds T3 2025

### Commentaires sur les marchés

Les taux obligataires à long terme ont augmenté au cours de la période, atteignant des sommets depuis le début de l'année, mais à la mi-septembre, ils avaient diminué et ont clôturé le trimestre à des niveaux proches de leur point de départ. Parmi les facteurs ayant contribué à ce mouvement, on note les attentes de besoins de financement accusés des gouvernements fédéral et provinciaux, les préoccupations liées aux déficits mondiaux et les niveaux élevés de l'inflation fondamentale. La faiblesse des données sur l'emploi aux États-Unis en septembre a contribué au repli des taux de rendement, dans un contexte d'anticipation de baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed).

La Banque du Canada et la Fed ont abaissé les taux d'intérêt de 0,25 % en septembre, laissant les taux du financement à un jour à 2,50 % et à 4,25 %, respectivement. À la fin du trimestre, les attentes du marché tablaient sur une baisse de taux légèrement inférieure à 0,25 % au Canada et de 0,50 % aux États-Unis d'ici la fin de l'année. L'IPC global et l'IPC fondamental sont demeurés, mais le deuxième reste dans le haut de la fourchette cible de 1 à 3 %.

### Rendement

La surpondération de Pipelines Enbridge Inc. (4,33 %, 2049) a contribué au rendement. L'exposition relative à Canadian Utilities Ltd. (4,664 %, 2054) a nui au rendement en raison de sa durée plus longue (sensibilité aux taux d'intérêt) et de la hausse des taux de rendement canadiens.

La durée et le positionnement sur la courbe de rendement ont contribué au rendement. Le fonds affichait une durée courte, ce qui a contribué au rendement, car les taux d'intérêt ont augmenté. La sélection des obligations de sociétés a nui au rendement, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures. La sous-pondération des obligations notées BBB des secteurs de l'énergie et des infrastructures a nui au rendement, car elles ont inscrit les meilleurs rendements trimestriels.

### Activité du portefeuille

En juillet, une obligation à 12 ans émise par Heathrow Funding Ltd. a été ajoutée en raison de sa position dans la portion à long terme de la courbe de rendement. Les soldes de trésorerie accumulés ont servi à accroître l'exposition aux obligations de sociétés dans le segment des infrastructures. Les obligations provinciales qui frôlaient l'inadmissibilité à l'indice ont été vendues et remplacées par des actifs à long terme. La pondération des obligations de la province de l'Ontario a été réduite et une petite prolongation a été effectuée pour tirer parti de l'accentuation de la courbe de rendement.

En août, le sous-conseiller a ajouté l'obligation à 10 ans nouvellement émise par Choice Properties REIT. La société est un émetteur peu fréquent et l'émission a été l'une des rares occasions d'accroître l'exposition à l'immobilier. Divers placements provinciaux ont été étoffés afin de ramener le fonds à une surpondération des produits provinciaux. Les placements fédéraux ont été réduits et le produit a servi à accroître les placements provinciaux et de sociétés.

# CAN Obligations à long terme 100/100 (PP)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Perspectives

Même si le sous-conseiller s'attend à un élargissement possible des écarts de taux, il n'est probablement pas imminent. Par conséquent, le sous-conseiller cherchera des occasions intéressantes dans le segment des obligations de sociétés sans accroître l'exposition globale.

À la fin du trimestre, le fonds était positionné pour tirer parti d'une nouvelle accentuation de la courbe de rendement, que le sous-conseiller estime susceptible de se poursuivre. L'émission de titres de créance liés au gouvernement fera l'objet d'une surveillance afin d'en déterminer l'incidence sur la courbe de rendement.

# CAN Obligations à long terme 100/100 (PP)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 sept. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforçons d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 sept. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Obligations à long terme 100/100 (PP)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>†</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>#</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

